



Déclaration liminaire du CTL du 07 septembre 2017

Déclinaison de l'ASR 2018

Monsieur le Président,

L'été s'achève et telles les annonces gouvernementales, des coups de chaud et de brusques froideurs ont marqué ces deux mois.

Deux mois pendant lesquels la direction locale a peaufiné son œuvre de destruction de notre réseau dans le cadre de l'Adaptation des Structures au Réseau avec comme objectif le respect du dogme budgétaire qui nous impose un déficit contenu de 3 %.

On presse, on broie, on martyrise, on maltraite les agents, les missions, les usagers afin de s'appauvrir moins fort.

SOLIDAIRES Finances Publiques affirme maintenant depuis des années, que la lutte contre la fraude fiscale (tant sur la gestion, que sur le contrôle et le recouvrement) doit être une priorité. Les chiffres avancés par notre organisation sont maintenant reconnus et repris par les économistes et ne sont plus contestés par nos gouvernants.

Ainsi, donner les moyens à tous les niveaux de notre administration de fonctionner, sans avoir à prioriser, sans faire le choix de délaisser une partie de nos missions, permettraient de satisfaire la doctrine européenne et de financer l'investissement souhaité par nos dirigeants.

Mais que nenni, les vilains fonctionnaires, notamment ceux de Bercy, trop payés, fainéants, abusant du système sont encore et toujours les bouc-émissaires de la dépense publique galopante.

Au-delà de la loi pour la rénovation de notre modèle social (« Loi travail »), qui impactera sans doute prochainement la fonction publique, cette dernière n'a pas attendu pour être écorchée durant tout l'été :

- **RE-gel** du point d'indice (après la large augmentation de 1,2 % après 7 ans de glaciation) ;
- **RE-instauration** de la journée de carence (qui ne sera pas compensée par l'employeur) ;
- Application du non-protocole **PPCR** et introduction du **RIFSEEP** dès 2018 (carrière allongée, mobilité subie, modularité des primes, ...) et une revalorisation de la carrière A toujours en attente (pour des raisons budgétaires) ;
- **Décorrélation** de la valeur du point d'indice entre les 3 versants de la Fonction Publique : attention à la mobilité subie !
- **Augmentation de la CSG** avec un système de compensation toujours absent pour les fonctionnaires. Un système de compensation est toujours transitoire, le passé nous l'a prouvé. **Résultat** : une perte de pouvoir d'achat estimée à environ 40 à 60 € par mois pour les agents, contrôleurs et inspecteurs et qui pourra aller jusqu'à 115 € pour les AFIPA.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 n'a pas pour habitude de tenir un discours si politique en déclaration liminaire, mais la période de réserve électorale, qui a retardé les annonces locales, l'attentisme de la population suite aux élections hors du schéma politique traditionnel, les fissures apparentes dans le paysage syndical, nous obligent à marteler le fer encore chaud pour sensibiliser et mobiliser les forces afin de défendre notre modèle social.

Classé comme contestataires, **SOLIDAIRES Finances Publique** a son histoire dans notre administration : il est avant tout un syndicat « maison », qui a grandi et évolué avec notre administration, devenue depuis 8 ans maintenant, la DGFIP, union de deux belles administrations qui n'ont plus et n'ont pas de raison de s'opposer.

Les valeurs de **SOLIDAIRES Finances Publiques** sont avant tout :

- ✓ la défense de nos missions, toutes nos missions, aussi importantes les unes que les autres. Des missions pour lesquels les agents, compétents, techniciens, attachés à la qualité de leur travail s'évertuent, chaque jour, à les réaliser dans des conditions toujours plus difficiles pour rendre un service public et aux publics de grande qualité ;
- ✓ la défense des agents, tous les agents de la DGFIP, selon des règles établies, peut être améliorables pour certaines, mais qui ont le mérite d'exister ;
- ✓ l'amélioration de l'exécution de toutes nos missions dans des conditions de travail optimales et avec les moyens matériels, humains et législatifs nécessaires.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de savoir qui est le plus contestataire, le plus réformiste, le plus obéissant ou le plus « grognon râleur » mais d'être les plus unis dans l'intérêt commun de notre administration pour la sauvegarde de notre modèle social, et ceci est valable pour les deux côtés de cette table.

Monsieur le Président,

Non par esprit de conservatisme, mais pour des raisons de pragmatisme, **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** vous demande simplement de renoncer à vos projets, que vous n'avez pas les moyens nécessaires, tant humains, budgétaires que techniques de réaliser.

Utiliser tant d'énergie et de ressources, générer tant de doutes et de craintes pour des « REFORMES », non des « TRANSFORMATIONS » -le terme peut sembler moins inquiétant- qui n'auront pas d'efficacité immédiate.

Nos propositions de priorités :

1. donner les moyens et le temps aux services que vous souhaitez « adapter » de pouvoir travailler correctement ;
2. informer, et par ce biais, peut-être rassurer les collègues, en amont des conséquences des restructurations, à court et moyen terme, dans le respect des règles de gestion en vigueur et sans pression AUCUNE.

Monsieur le Président,

Nous sommes le 7 septembre 2017, avez-vous connaissance aujourd'hui de nouveaux projets d'organisations ou de déménagements qui auront lieu en 2018 ?

Concernant les points à l'ordre du jour de ce CTL :

- Les Services de Publicité Foncière et de l'enregistrement :

Nous le savons tous, il en restera à terme 3 dans le département, les postes des comptables seront gelés en conséquence.

Nous le savons aussi, la fusion des bases est toujours au point mort et ainsi la fusion des SPF est toujours impossible.

La rationalisation des surfaces n'est pas une urgence pour St Pol et Montreuil.

Le service d'entraide est pour l'instant efficace et apprécié et devra être présenté en amont en CTL s'il doit être prorogé.

Le travail à distance est possible.

Actuellement, une application en souffrance au mépris des missions et des agents !

- La Recette des Finances ou l'arlésienne d'une disparition programmée depuis des années :

Il y a une équipe structurée, qui aime son travail, mais malheureusement certains ont préféré se garantir un avenir (choix tout à fait louable) par quelques mutations anticipées faute de vérité, de transparence.

Aujourd'hui, des inquiétudes, des propositions incertaines sur l'avenir et un Groupe de Travail à venir pour éclairer le CTL...

- La spécialisation de la mission hospitalière à la trésorerie de St Venant :

Logique, certainement, efficace, à vous de nous le prouver. Des relations améliorées avec les établissements de santé ?

Des perspectives, quid de la mission hospitalière dans le département ?

- Les trésoreries de Rouvroy et de Vimy :

Une trésorerie en sous-effectif qui fonctionne, une trésorerie nouvellement installée avec un nouveau comptable, une absence d'anticipation...des élus mécontents comme à chaque fois nous direz-vous !

Un acte de gestion bafoué, des règles outragées, un déni de la constitution de la DGFIP !

POURQUOI ? Monsieur le Président !

Ainsi aucune urgence, une amélioration du service public négative à prévoir, un stress certain pour les agents, des tracas techniques à venir, des préoccupations quotidiennes négligées, une gestion des comptes publics hasardeuse...

...et pendant ce temps de graves méfaits perdurent !

Monsieur le Président, il s'agit là plus que d'un signalement !!!

Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Delphine FACON
élus titulaires

Philippe COLIN, Laurence MOUTIN-LUYAT
élus suppléants

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, expertes

